

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 28 novembre 2022

Le monde économique favorable au RER métropolitain proposé par le Président de la République

La CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence se réjouit de l'annonce du Président de la République de créer un réseau de RER urbains dans les dix principales métropoles/agglomérations françaises.

Depuis 3 ans, la CCIAMP ne cesse de porter cette ambition pour Aix-Marseille-Provence :

- Fin 2019, dans le cadre des élections municipales, avec le Collectif Tous Acteurs composé de 144 partenaires du monde économique,
- Fin 2020, dans l'avis apporté au plan de déplacements urbains de la Métropole Aix-Marseille-Provence,
- Au cours des derniers mois, au sein du Groupement d'Intérêt Publique mobilités (GIP) du territoire métropolitain.

La constance de nos propos porte ses fruits.

La création d'un RER Aix-Marseille et qui aurait vocation à devenir un véritable RER métropolitain, afin de desservir les grandes villes, les bassins de vie et bassins d'emploi du territoire, serait un saut qualitatif majeur pour les déplacements quotidiens de nos concitoyens (6,5 millions de déplacements quotidiens) : gain de temps, gain de qualité de vie, gain de sécurité...

Il s'agit en effet :

- D'un projet cohérent avec la réalité économique et les flux de déplacements au sein du territoire métropolitain,
- D'un mode de transport décarboné, permettant d'accompagner la transition écoénergétique de notre territoire,
- D'une solution cohérente avec le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), dont fait partie l'aménagement d'une gare souterraine à Marseille St-Charles,
- D'une facilité de déplacement pour irriguer les bassins d'emplois et les bassins de consommation,
- D'un levier d'insertion et de cohésion sociale.

Ce RER métropolitain serait également un levier d'attractivité économique supplémentaire, permettant à notre territoire de mieux rivaliser avec les grandes métropoles européennes et d'attirer chez nous les meilleurs, entreprises et talents.

Forts de cette promesse présidentielle, la CCIAMP demande à la Métropole et à l'Etat d'inscrire ce projet de RER et le financement associé à l'ordre du jour des prochains travaux du GIP Mobilités.

« En tant que représentante des 134.000 entreprises de ce territoire, la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence a toujours plaidé pour des solutions de mobilité modernes, fluides et décarbonées à la hauteur des besoins de la deuxième ville de France ; l'ambition portée par le Président de la République est donc une excellente nouvelle pour notre territoire ! », réagit Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence.

Contact presse

Stéphanie Gaudreault

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@cciamp.com